

219C0408
FR0004038263-OP003-A02

6 mars 2019

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat visant les titres de la société.

PARROT
(Euronext Paris)

Le 5 mars 2019, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat visant les actions et les bons de souscription d'actions nouvelles (« BSA 1 » et « BSA 2 ») de la société PARROT, déposée par Rothschild Martin Maurel, agissant pour le compte de la société Horizon (cf. D&I 219C0397 du 5 mars 2019).

La note d'information de la société Horizon (visa n°19-081 en date du 5 mars 2019) et la note en réponse de la société PARROT (visa n°19-082 en date du 5 mars 2019) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 232-2 du règlement général, l'offre publique d'achat sera ouverte du **7 mars** au **10 avril 2019** inclus.

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.